

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 8 (1978)
Heft: 4

Rubrik: Aînés-TV

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Cette rubrique paraît aujourd'hui, pour la première fois, dans «Aînés». Elle est tenue par des spécialistes financiers qui répondent aux questions de nos lecteurs, à condition toutefois que celles-ci ne soient pas trop personnelles. Nous prions les lecteurs que cette rubrique intéresse d'adresser leurs questions à «Aînés», rubrique financière, case postale 2633, 1002 Lausanne.

10 francs qui valent 700 francs

Mme Y.M., Yverdon: J'ai retrouvé dans les biens de mon mari défunt un demi-vreneli 1911, valeur nominale Fr. 10.—. Combien pourrais-je vendre cette pièce?

Dommage que vous n'ayez pas un vreneli de 1925 (valeur nominale Fr. 100.—), car il vaut près de Fr. 12 000.—. Vous êtes néanmoins en possession d'une pièce de collection qui a été frappée en 100 000 exemplaires. Vous pouvez en obtenir actuellement entre Fr. 500.— et Fr. 700.— selon l'état de conservation de la pièce, ce qui n'est pas négligeable vu sa teneur en or qui n'est que de 2,90 grammes. Vendue au prix du marché de l'or fin (US\$ 180.— environ l'once, une once = 31,10 grammes), elle ne vaudrait que Fr. 31.— environ. Mais vous avez compris que sa valeur provient de sa rareté et qu'elle intéresse les collectionneurs.

Que faire de 10 000 francs?

M. A.B., Lausanne: Je suis retraité et je viens de toucher une police d'assurance-vie de Fr. 10 000.—. Je ne veux pas garder cet argent à la maison et désire savoir comment le placer sans courir de risques.

Si vous ne voulez courir aucun risque, vous avez raison de ne pas garder votre argent chez vous; les coffres d'une

banque sont plus sûrs que le verrou de votre porte d'entrée, mais un «safe» ne rapporte rien. Il vous faut aussi éviter les placements en bourse qui comportent, selon les titres, un risque plus ou moins grand.

Nous vous proposons de placer votre argent sur un carnet d'épargne «troisième âge», créé spécialement pour les personnes de 60 ans et plus. Vous pourrez y effectuer des versements et des prélevements en espèces et y faire verser votre rente AVS ou votre pension directement, sans avoir à vous déplacer. Le taux d'intérêt se situe actuellement à 3% soit un taux supérieur au carnet d'épargne ordinaire et les conditions habituelles permettent de prélever Fr. 5000.— par mois, sans préavis. Pour les montants supérieurs, un préavis de 6 mois est nécessaire. Il est néanmoins prévu des facilités en cas d'accident grave ou d'hospitalisation.

Il s'agit donc d'une possibilité de placement attrayante qui a l'avantage d'être à la fois souple — possibilités de retraits — et sûre — pas de fluctuations de la valeur du capital — tout en vous assurant un revenu intéressant.

La banque paiera pour vous

Mme R.F., Montreux: Je suis partiellement handicapée physique et les paiements de fin de mois sont toujours une corvée assez pénible pour moi. Est-ce que ma banque pourrait se charger d'effectuer tous ces paiements à ma place?

Naturellement. Il vous suffit d'en donner l'ordre à la banque et elle se chargera d'effectuer tous vos paiements, sans que vous deviez vous déplacer. Il vous faut tout d'abord ouvrir un compte de façon que les paiements divers puissent être comptabilisés. Ensuite, vous écrivez à chacun de vos créanciers, par exemple votre épicier, votre pharmacien, votre assureur, votre médecin, etc. pour leur demander d'envoyer les factures vous concernant à la banque. En même temps, vous envoyez une lettre à la banque, par laquelle vous l'autorisez à payer toutes les factures envoyées par vos créanciers (même liste que ci-dessus, votre épicier, pharmacien, etc.). Après cela vous n'aurez plus de soucis à vous faire, la banque paiera vos factures et vous enverra régulièrement un avis vous informant des montants payés. Les frais sont très modiques: la banque perçoit une taxe forfaitaire de Fr. 1.— par facture reçue et payée.

(Les réponses à ces questions nous ont été fournies par des spécialistes du Crédit Suisse.)

aînés-TV

La Burette part en guerre

«Attention Accidents», c'est le titre d'une nouvelle rubrique en neuf épisodes, diffusée par la Burette du 6 avril au 8 juin. Cette innovation veut appuyer une initiative de l'Université du 3^e âge de Genève, lancée par un étudiant, M. Arnold Comte. Celui-ci anime un groupe de discus-

Une dramatique où les femmes jouent les premiers rôles

Liliane Annen, réalisatrice, qui travaille en général dans le domaine de l'information, signe, vendredi 21 avril, sa première mise en scène de l'adaptation à la télévision d'une pièce de Maxime Gorki: «Vassa».

Les raisons du choix de Liliane Annen: en premier lieu l'importance que donne l'auteur dramatique russe au jeu des femmes dans sa pièce, contrairement à tant d'autres auteurs qui privilégient les rôles masculins. Ensuite, parce que c'est une femme qui est le personnage principal de la pièce: Vassa, la quarantaine, mère de famille, obligée de prendre le pouvoir dans sa famille et dans l'entreprise familiale, car son mari et son frère ne se soucient ni de l'une ni de l'autre. Une femme à laquelle la réalisatrice romande s'est attachée, même si son caractère est détestable, son comportement odieux, peut-être bien parce que Vassa lutte pour son identité, mais,

sion sur les accidents domestiques qui s'est fixé pour but d'établir des règles de prévention qu'il entend diffuser largement, surtout parmi les personnes âgées, afin de réduire le nombre des accidents à domicile. Il s'en produit 150 000 par an en Suisse, affirme le BPA (Bureau pour la prévention des accidents), dont 1000 ont des suites mortelles!

En avril, la Burette attirera votre attention sur «votre ménage, une entreprise», «les dangers des sols», «les pièges de l'escalier», «les fenêtres traîtresses».

Le 6 avril à 16 h. 40, outre votre rubrique AVS, vous serez informés de l'existence d'une bibliothèque circulante à domicile, du rôle du service des auxiliaires des gares, et vous entendrez Arlette Rochat, secrétaire au Département de l'information, vous chanter trois valses.

Une cuisinière de talent qui risque gros. (Photo Télévision romande)



individualiste, elle demeure enfermée dans sa souffrance.

Enfin, parce qu'un deuxième rôle important, celui de la belle-fille de Vassa, jeune révolutionnaire revenue de l'exil, exprime l'espoir d'une société nouvelle appelée à naître des décombres d'un monde pourri.

Le rôle de Vassa, sachez-le, est interprété par l'actrice Paule Anne, sœur jumelle de la réalisatrice.

27 sports différents défilent sur votre petit écran

Du sport à la Télévision romande, estime Jean-Jacques Tillmann, chef du Service des sports, il y en a pratiquement un jour sur deux, que ce soit sous forme de reportages en direct ou d'émissions spécialisées concernant 27 disciplines différentes. Les reportages en direct sont presque toujours commentés sur place, ce qui impose aux réalisateurs et journalistes sportifs deux à trois bons mois de déplacements par an.

Les émissions régulières du Service des sports sont au nombre de trois:

1. Les Actualités sportives, tous les dimanches à 18 h. 50, retracent le film des principaux événements du weekend en Suisse et à l'étranger. Tous les dimanches, donc, à partir de 16 heures, le rythme de travail va «crescendo» jusqu'au moment du passage à l'antenne; acheminement de la pellicule par hélicoptère, développement et montage; enregistrement sur magnétoscope des flashes de Suisse alémanique, du Tessin et de l'étranger.

Sur les onze collaborateurs réguliers du Service, dont le chef du département «Sports et éducation», Boris Acquadro, six sont à tour de rôle au travail le dimanche, épaulés par des collaborateurs occasionnels.

D'après un sondage de la Télévision romande, cette émission a un taux d'écoute de 75%. C'est-à-dire que, sur 100 téléspectateurs, 75 regardent la chaîne romande, tandis que les 25 autres sont branchés sur les autres chaînes.

2. «Sous la loupe», tous les dimanches à 19 h. 45, est une analyse d'un sujet d'intérêt le plus général possible, correspondant à l'actualité du moment.

Avril est consacré plus particulièrement au football et au cyclisme. Il vaut mieux avoir plusieurs émissions pour chaque éventualité, souligne Jean-Jacques Tillmann, à cause

des caprices du sort. Et de citer l'exemple d'un dimanche d'hiver où il fallait que trois émissions soient prêtes. Sur le Lausanne Hockey Club, pour le cas, prévisible, où il monterait en Ligue nationale A pour la première fois depuis 17 ans. Sur le skieur Silvano Meli, parce qu'on prévoyait qu'il se classerait bien dans la descente du Championnat suisse à Villars. Sur le boxeur Mohammed Ali (alias Cassius Clay), au cas où ni l'une ni l'autre des précédentes hypothèses ne se serait vérifiée. Jusqu'à la dernière minute, il faut être préparé à bouleverser le programme, ce qui se corse d'autant plus, qu'une fois sur deux en tout cas, on invite le sportif concerné sur le plateau pour commenter l'événement auquel il a pris une part prépondérante.

3. «Face au sport» est le grand magazine sportif du service. Trois émissions sont prévues pour 1978: le football brésilien, en mai (Charles-André Grivet et Jean-Jacques Tillmann). Le sport et l'argent (Jean-Jacques Lagrange et Roger Félix). Indianapolis (Jean Rigaux et Jacques Deschenaux).

Les reportages en direct que vous pourrez voir en avril: Football - Allemagne-Brésil, le 5 avril. - Basket-ball - Finale des clubs champions à Munich, le 6 avril. - Cyclisme - Tour des Flandres, le 9 avril. - Paris-Roubaix, le 16 et la Flèche wallonne, le 23.

Anne-Marie Ley